

La subite générosité de Tridel intrigue

En 2016, la société en mains publiques a octroyé des primes extraordinaires à certains de ses administrateurs. La Ville de Lausanne demande un audit

L'essentiel

U Rémunération Les honoraires du conseil d'administration de Tridel SA ont bondi en 2016

U Explication Le président-administrateur délégué Stefan Nellen justifie ces primes

U Bénéficiaires Où sont partis ces 100 000 francs? L'audit réclamé par Lausanne le dira

Renaud Bourmoud

«L'année 2016 est marquée par une prise en charge record de déchets avec 183 312 tonnes traitées», souligne le rapport de gestion de Tridel SA, l'entreprise qui gère l'usine d'incinération construite sur les hauts de Lausanne (*lire encadré*). Le rapport est moins disert sur un autre record: celui de la rémunération des membres du conseil d'administration. Les honoraires font un bond spectaculaire. Il faut aller dans le détail des comptes du document pour constater que ceux-ci sont passés de 143 557 en 2015 à 251 570 francs en 2016. Soit un saut de plus de 100 000 francs.

La Municipalité de Lausanne a repéré ce différentiel et réclame un audit. Une telle augmentation d'honoraire intrigue de la part d'une société en mains publiques, dont les communes sont indirectement actionnaires via les périmètres de gestion des déchets Gedrel, Valorsa, Strid et Sadec. Huit municipaux siègent dans ce conseil d'administration aux côtés du président-administrateur délégué Stefan Nellen.

Qu'est-ce qui a bien pu générer une hausse aussi spectaculaire? Le président explique: «Beaucoup d'administrateurs ont quitté le conseil d'administration en 2016, qui correspondait à la fin d'un législatif. Le conseil d'administration de

«Le conseil d'administration de Tridel a accordé une rémunération à certains administrateurs en fonction des responsabilités assumées durant leur mandat»

Stefan Nellen, président et administrateur délégué de Tridel SA

Tridel a accordé une rémunération à certains administrateurs en fonction des responsabilités assumées durant leur mandat.»

Dans un deuxième entretien avec *24 heures*, Stefan Nellen précise: «Cesont des personnes qui se sont beaucoup investies lors de la construction et la mise en service de l'usine.» Les fours qui incinèrent les déchets ont été mis en route en 2006. «Les gens ne se rendent pas compte du travail que cela a été, poursuit le président. Les délais et les budgets ont été respectés.» Parmi les administrateurs qui ont quitté la société en 2016, deux siégeaient depuis l'époque de la construction. L'ancien syndic de L'Isle Roger Nicolas (arrivé en 1998) assure pourtant ne pas avoir reçu d'argent: «J'ai eu un bon pour un voyage, mais cela ne dépassait pas les 5000 francs.» L'ancien municipal lausannois Olivier François, qui a rejoint le conseil en 2000, est lui aussi catégorique: «On m'a proposé une indemnité, mais je l'ai refusée. Je n'ai pas touché un sou!»

Membre de cette instance depuis



Déchets
L'usine d'incinération Tridel, dans les hauts de Lausanne, a été mise en service en 2006. PHILIPPE MAEDER

Une capacité d'incinération à géométrie variable

U Des années 90 jusqu'au début du millénaire, le dimensionnement de la future usine Tridel a fait débat. Les opposants à ce projet soulignaient la surcapacité des installations d'incinération de déchets en Suisse romande, avec des fours à Monthey, à Genève, à Fribourg et à Neuchâtel.

En 2001, le Grand Conseil vaudois a finalement accepté de débloquer un crédit de 90 millions pour sa construction près de la Sallaz à Lausanne. Le coût total avoisine les 300 millions. L'exposé des motifs et projet de décret voté par les députés indique: «Compte tenu des besoins prévisibles, l'usine Tridel est prévue pour traiter 140 000 tonnes de déchets par an et remplacera l'actuelle usine du

Vallon.» Dans la foulée, les Vaudois sont convoqués aux urnes pour se prononcer sur la même question. Dans son édition de septembre 2001, la *Gazette de l'Etat de Vaud* invite à soutenir le projet: «La planification romande a montré que le renouvellement d'une capacité de 140 000 tonnes était nécessaire. Ce chiffre a été confirmé par l'Office fédéral de l'environnement, puis par le Tribunal fédéral, et correspond à ce que Tridel pourra éliminer.» La population a dit oui le 23 septembre 2001.

L'usine Tridel est mise en service le 11 janvier 2006. Son concepteur, Hitachi Zosen INOVA, stipule que l'infrastructure a une capacité de

160 000 tonnes par an. En 2007, 170 701 tonnes de déchets ont été incinérées, selon le rapport sur la gestion des déchets de l'Office fédéral de l'environnement. Ce document indique aussi que l'usine tourne alors à 100% de sa capacité.

La commission de gestion du Conseil communal de Lausanne s'en étonne dans son rapport 2007: «L'usine était censée brûler 140 000 tonnes de déchets. Selon les explications reçues, l'usine est exploitée au maximum de ses capacités car neuve, et les installations fonctionnent très bien. Le rendement devrait baisser avec le vieillissement des installations.»

«L'année 2016 est marquée par une prise en charge record de déchets avec

183 312 tonnes traitées à l'usine», peut-on lire dans le rapport de gestion de Tridel. Alors quelle est la capacité réelle de cette usine? Le président et administrateur délégué Stefan Nellen donne son explication: «L'usine d'incinération est dimensionnée pour 144 000 tonnes par année, mais cela ne veut pas dire grand-chose. C'est un chiffre plus politique que technique. A l'époque, les opposants à la construction de l'usine jugeaient qu'il y avait une surcapacité d'incinération de déchets en Suisse romande. En fait, ce qu'il faut prendre en compte, c'est la valeur calorifique des déchets, celle-ci évolue. Pour obtenir le même rendement thermique, il faut parfois brûler plus de tonnes de déchets.»

Un tunnel ferroviaire sous-exploité

U Le tunnel ferroviaire Tridel est hors service pour six mois en raison de travaux (*«24 heures» du 15 septembre*). Mais en temps normal, cette infrastructure de 74 millions n'est pas exploitée autant que ce qui était espéré. Sur son site Internet, Tridel indique que ce tunnel qui serpente sur 3,8 kilomètres dans le sous-sol lausannois doit permettre d'acheminer 60% des déchets à incinérer. En 2016, seuls 39% des déchets sont parvenus à l'usine par le rail. Le reste par la route.

Depuis 2013, le tonnage arrivé à l'usine par train est inférieur aux 80 000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre l'opérateur ACTS SA, qui fournit un système combiné rail-route de bennes,



Le tunnel ferroviaire de Tridel a été mis en service en 2007. EIAN-PAUL GUINARD

L'apport de déchets venus de l'étranger

Au vu des tonnes de déchets brûlés à Tridel, l'usine semble tourner à plein rendement. Ce qui n'empêche pas les déchets étrangers de faire leur retour sur les hauts de Lausanne. En 2016, 4800 tonnes en provenance du Nord de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Autriche y ont été incinérées. «Nous importons des déchets étrangers par solidarité et pour des raisons financières, explique Stefan Nellen. Tridel avait des dettes très importantes à hauteur de 150 millions. En 2006, le conseil d'administration a décidé d'importer des déchets. Mais le Conseil d'administration a pris la décision d'arrêter ces importations dès la mi-2018. Tridel n'a bientôt plus de dette.» Le président et administrateur délégué précise encore: «Ce sont la Confédération et le Canton qui autorisent l'importation de ces déchets, c'est très transparent.» Tous ces déchets arrivent à Tridel par la route.

2002, Stefan Nellen ne figure pas parmi les partants, mais admet qu'il a reçu une somme. Il ne souhaite pas communiquer le montant, mais indique que «la moitié est partie aux impôts». La décision d'octroyer ces rémunérations extraordinaires a été prise par le conseil d'administration de Tridel au premier semestre de 2016. Grégoire Junod, syndic de Lausanne, commente: «La Municipalité a

«Le fait que l'on puisse payer des primes à des administrateurs au moment de leur départ n'a pas lieu d'être»

Grégoire Junod Syndic de Lausanne

pris connaissance de ces honoraires à la lecture des comptes. Nous avons pris cette question très au sérieux. Le fait que l'on puisse payer des primes à des administrateurs au moment de leur départ n'a pas lieu d'être.»

L'audit demandé par Lausanne n'est pas automatique. L'enchevêtrement d'actionariat de Tridel ne lui permet pas d'intervenir directement. «Nous avons donc écrit au conseil d'administration pour qu'il accepte que le Contrôle communal des finances puisse auditer les comptes», indique Grégoire Junod. Lausanne attend une réponse de Tridel SA.

et Tridel SA. «Nous avons eu une pénalité contractuelle, mais qui n'a pas été appliquée, précise Stefan Nellen. Le contrat avec ACTS SA est arrivé à échéance fin 2016. Nous sommes actuellement en négociation.»

Le président-administrateur délégué remarque que «c'est complexe de travailler avec les CFF» et qu'il n'est pas évident de s'organiser avec certains types de déchets: «Les sacs taxés viennent par train. La récolte de ces déchets est régulière, il est donc possible de planifier la logistique de transport par le rail. C'est plus compliqué de le faire pour les déchets qui proviennent des chantiers ou des entreprises. Ils arrivent donc par camions.»